



Livet - Gavet

Bulletin Municipal • Janvier 2023

Les Vœux du Maire

Mesdames, Messieurs, chers amis,

Actuellement, notre commune connaît encore de nombreux cas de Covid et également sous l'emprise importante de cas de grippe, aussi cette année encore, pour ces raisons, j'ai décidé de vous présenter mes vœux par l'intermédiaire de notre bulletin municipal, et non pas en réunion publique dans la salle des fêtes.

Tout d'abord, à toutes et à tous en ce début d'année, en mon nom et au nom des membres du conseil municipal, permettez-moi de vous adresser, mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite.

Espérons que cette situation sanitaire soit bientôt reléguée aux souvenirs.

En cette année 2022, la présence des ces virus ont eu un impact sur notre vie quotidienne et n'ont pas permis de partager les moments conviviaux comme nous le faisons auparavant à l'occasion des vœux, du repas des anciens etc. Je le regrette car je suis attaché à cette atmosphère de fête que j'attends chaque année, mais la sécurité de chacun est une priorité.

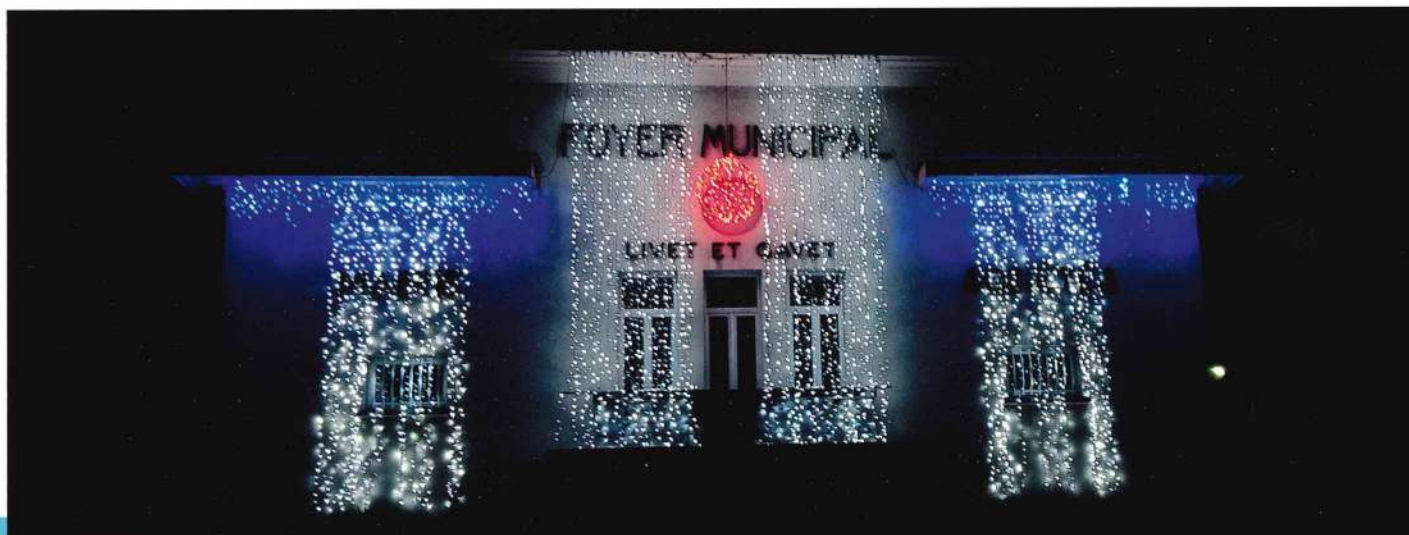
A cours de l'année écoulée, les travaux de réfection du dispensaire sont terminés, la procédure de captage des eaux de Fontario est en sa phase finale, en principe au premier trimestre 2023. Cette eau qui transitera par le réservoir de Rioupèroux, viendra alimenter Les Clavaux et Gavet, ce qui nous permettra de procéder à la réfection du réservoir de Gavet qui présente des fissures. Nous avons

malheureusement «perdu» nos deux restaurants. Des annonces sont passées dans divers magazines pour recruter un nouveau gérant pour le Taillefer, mais pas de propositions. Une première partie des travaux d'assainissement et des conduites d'eau potable sur la Salinière a été effectuée, la deuxième partie est prévue en début d'année 2023. Au point de vue du personnel, nous avons procédé au recrutement d'un nouveau responsable des services techniques, il s'agit de monsieur PAVIE, Sébastien en remplacement de Monsieur FOUQUE, François, admis prochainement à la retraite. Madame MANCA, Maily a également souscrit un contrat en vue de sa titularisation en CDI.

Pour 2023, sauf imprévu, nous allons programmer les travaux concernant la sécurité de la traversée de Rioupèroux, réfections de certaines parties de la cantine, aire de jeux des Clavaux, musée-bibliothèque. Travaux d'eau pluviale rue des Iilas ainsi que rue de la Renardière à Livet. Les devis concernant ces travaux sont établis.

Enfin je remercie tous les acteurs privés ou publics qui apportent à notre commune leur contribution à son bon fonctionnement, et je remercie l'ensemble des personnes qui s'investissent dans une association pour donner de leur temps à la collectivité.

Je vous renouvelle à toutes et tous une bonne santé, un bel épanouissement personnel et professionnel ainsi que des moments de joie en famille, entre amis au sein de notre commune et que ces nouvelles contraintes dues aux événements actuels ne vous portent pas de graves préjudices.



Vie Communale

• Voeux du maire	p 1
• Financement des travaux	p 3
• Le centre de soins infirmiers	p 3
• Cérémonie du 11 novembre 2022 au cimetière des Clavaux	p 4
• Recensement citoyen	p 4
• URBANISME Rappel	p 4
• Forfait ski - Information pour les années à venir	p 5
• Restaurant Le Taillefer	p 5
• Incivilité et Pollution	p 5
• Noël à la cantine	p 6
• Animation "Manger Bio"	p 7
• Activités NAP.....	p 7
• Informations NAP.....	p 7
• Dylan, un talent insolite porteur de message	p 8
• Inscription à l'école maternelle petite section.....	p 8
• Services Techniques	p 8

Vie Associative

• L'amicale des Employés Communaux	p 9
• Sou des Écoles	p 10
• Club Moto Route 91	p 10
• Club Rencontre	p 11
• Romanche Musculation.....	p 11
• Livet et Gavet : les sapeurs-pompiers ont célébré la Sainte Barbe !	p 12
• Loto des Pompiers	p 13

Informations

• Fresque Historique sur la vallée de La Romanche - Dates de représentation.....	p 14
• Infos Divers	p 14
• Lutte contre les rodéos urbains.....	p 15
• Coupures d'électricité.....	p 15
• Horaires Navette	p 15
• Animation Petite Enfance du 8 octobre à Bourg d'Oisans	p 16
• Salon du Bien Être à Bourg d'Oisans.....	p 16
• Panneaux Photovoltaïques	p 16
• ÉNERGIE : Aides financières.....	p 17
• Les permanences du service social reprennent à Rioupéroux	p 17
• Bien Vivre Avec Lui - Gardiennage d'animaux.....	p 18
• Café des aidants	p 19
• Lever le pied dans nos hameaux !	p 20
• Jours, horaires d'ouverture et coordonnées des divers services	p 20



Bulletin d'information de Livet - Gavet - Janvier 2023

600 exemplaires Directeur de publication : Gilbert DUPONT

Coordination et suivi technique : Caroline KEBAILI, Gilbert DUPONT

Conception de la maquette et Mise en page : Florence CROSASSO 06 21 17 28 65

Impression : Priint Signature 06 83 30 78 80

Financement des Travaux

Suite à une erreur dans l'article du mag du département de novembre décembre 2022, concernant le montant de subvention obtenu pour les travaux dans nos écoles et cantine communal en 2021. La commune n'a pas eu 108 710,00 € de subvention.

Le montant de la subvention reçu sur le compte de la mairie **est de 18 248,50 €.**

ALAIN BLETON
1^{er} ADJOINT
MAIRIE DE LIVET ET GAVET
31 ROUTE DES ALPES
38220 RIOUPEROUX
Adjoint@mairie-livetgavet.fr
Tel : 04 76 68 40 46
Port pro : 07 84 53 49 35

	CANTINE DE LIVET	
Poste de dépense	fait ou reste a réaliser	Montant des dépense ht
Refection toiture cantine	reste à réaliser	0,00 €
Réfection peinture cantine	Réalisé	2 050,00 €
Réfection vernis du parquet cantine	reste à réaliser	0,00 €
Remplacement WC vestiaire cantine	Réalisé	1 315,00 €
Achat d'un four cuisine, cantine	Réalisé	2 699,75 €
Achat d'une laveuse sècheuse sol	reste à réaliser	0,00 €
Total cantine		6 064,75 €
Subvention département		3 638,40 €
reste à charge de la Commune		2 426,35 €
	ECOLE DE RIOUPEROUX	
Poste de dépense	fait ou reste a réaliser	Montant des dépense ht
Mise au norme éclairage	Réalisé	6 062,96 €
Pose de deux cumulus	Réalisé	2 450,00 €
Total Ecole de Riouperoux		8 512,96 €
Subvention département		5 107,78 €
reste à charge de la Commune		3 405,96 €
	ECOLE DE GAVET	
Poste de dépense	fait ou reste a réaliser	Montant des dépense ht
Mise au norme éclairage	Réalisé	6 329,20 €
Refection peinture salle de classer et couloir	Réalisé	9 508,00 €
Total Ecole de GAVET		15 837,20 €
Subvention département		9 502,32 €
reste à charge de la Commune		6 334,88 €
Coût total reste à charge pour la commune		12 167,19 €
Total Subvention		18 248,50 €

Centre de Soins Infirmiers (Dispensaire)

Pour rappel, tous les soins infirmiers y sont dispensés, sur prescription médicale :

- Prises de sang
- Pansements
- Vaccins et autres injections
- Préparation et distribution de traitement médicamenteux
- Perfusions
- Tous soins en retour d'hospitalisation et hospitalisation à domicile
- Autres

Tous ces soins peuvent également être faits à domicile si précisé sur la prescription médicale.

NOUVEAU : Nous pratiquons les dépistages COVID (PCR et antigéniques, avec ou sans prescription, sur rendez-vous).

Les horaires d'ouverture du cabinet, sans rendez-vous :

Lundi 9h – 10h / Mardi 9h – 10h

Mercredi 9h30 – 10h / Jeudi 9h30 – 10h

Vendredi 9h – 10h (**Samedi / Dimanche sur rendez-vous**)

Le reste du temps, les infirmières sont en tournée à domicile. Elles sont présentes au minimum de 7h à 16h en semaine, de 7h30 à 12h le week-end. Ces horaires peuvent varier selon les besoins de prise en charge.

Il est possible de laisser un message sur le répondeur qui est régulièrement consulté 7 jours / 7.

Téléphone : 09 75 47 29 25

Mail : dispensaire.livet.gavet@wanadoo.fr



Cérémonie du 11 novembre 2022 au cimetière des Clavaux



Le 11 novembre, jour de commémoration de l'armistice 1918, est l'occasion d'évoquer régulièrement un épisode de la grande guerre et la mémoire de nos morts pour la France.

Message de Monsieur Sébastien LECORNU, Ministre des Armées et de Madame Patricia MIRALES, secrétaire d'état auprès du ministre des armées, chargée des Anciens combattants et de la mémoire.

Cette année nous honorons deux soldats morts pour la France : Le Maréchal chef Adien QUÉLINET et le brigadier chef **Alexandre MARTIN**.



Recensement citoyen

Chaque français de 16 ans doit se faire recenser auprès de la mairie de son domicile, muni d'une pièce d'identité valide (CNIS ou passeport), du livret de famille des parents et d'un justificatif de domicile.

Le recensement citoyen doit se faire à compter de votre 16ème anniversaire et jusqu'à la fin du 3ème mois qui suit.

Cette démarche est personnelle et obligatoire, elle vous permettra :

- D'obtenir une attestation de recensement, pour toute inscription à un examen (baccalauréat, BEP, ...)
- ou à un concours administratif en France, avant l'âge de 18 ans.
- D'être convoqué à la journée défense et citoyenneté
- D'être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

URBANISME Rappel

Les administrés sont soumis à la déclaration (DP, PC, etc.) dès qu'ils effectuent les travaux suivants :

- Modification de l'aspect extérieur du bâti,
- Extension du bâti,
- Construction d'une annexe à l'habitation (piscine, abri de jardin, garage, etc.)

En cas d'absence d'autorisation d'urbanisme ou de non-respect des règles de l'urbanisme, le propriétaire encoure des sanctions pénales, civiles, fiscales et administratives.

Pour tout projet, il faut prendre contact avec les services de la mairie.

Forfait ski - Information pour les années à venir

La commune d'Huez délivre depuis de nombreuses années aux enfants scolarisés de la commune un forfait de ski, à tarif préférentiel pris sur leur dotation personnelle d'actions de la SATA.

Le contrôle effectué en 2021 et 2022 par la chambre régionale des comptes a relevé que cette pratique est irrégulière. (L'attribution de forfaits fortement remisés, notamment aux enfants des écoles de la communauté de communes de l'Oisans ou du canton Oisans/Romanche, porte atteinte au principe d'égalité entre les différents usagers du service public).

La commune d'Huez a l'obligation de se mettre en conformité dans l'année suivant le contrôle. Elle a pu maintenir, à titre tout à fait exceptionnel, pour cet hiver 2022-2023 cet avantage.

Elle va tenter, dans la mesure du possible, de conserver cet avantage, au moins partiellement, pour l'avenir mais sans le garantir.

Dans l'hypothèse du non maintien de cet avantage, les enfants devront acquérir les forfaits au tarifs public fixé par la SATA, société concessionnaire de la gestion des remontées mécaniques d'HUEZ.



Restaurant Le Taillefer

Au mois d'août 2022, les gérants de notre restaurant à l'enseigne «Le Taillefer» ont mis fin à leur contrat. Ils étaient les gérants depuis le 10 Février 2020, soit une exploitation sur deux ans et six mois au total 30 mois.

Si a leur arrivée, ils ont été pénalisés par les restrictions d'exploitation dues au Covid, la municipalité, contrairement à leurs dires, les a fortement soutenus dans cette épreuve.

En effet, ils ont bénéficié de l'exemption du loyer pendant une durée de 14 mois. Le restaurant, était fermé pour les repas, mais les intéressés ont fortement profité de la vente des pizzas qu'ils pouvaient effectuer, et souvenez vous cela était rentable, puisque certaines commandes étaient refusées, et compensait la fermeture du midi, cependant, nous avons maintenu nos décisions pour ne pas les sanctionner afin qu'ils restent en

exploitation, car nous n'étions pas informé de leurs désirs de nous quitter .Toutes ces exemptions de loyer étaient prises par le Conseil municipal.

De plus, en août 2020, nous leur avons acheté une machine à glaçons d'une valeur de 790 euros et une location de la machine à café de 2020 : 830 euros – 2021 : 910 euros et 2022 : 890 euros.

Qu'après ces personnes en viennent a critiquer la municipalité de ne pas les avoir aidé, il y a une limite a toutes choses et je laisse cela a votre jugement au vu des renseignements ci-dessus. Comme beaucoup pour bénéficier d'avantages, ce sont des caresses, puis ayant obtenu ce qui était désiré, ce ne sont plus que des critiques injustifiées.

Le Maire, G.DUPONT

Retirer les dossiers de candidature en faisant une demande par email à sg@mairie-livetgavet.fr



Incivilité et Pollution

Le mégot est surtout responsable de pollutions visuelle et environnementale (Nicotine, phénols, et métaux lourds). Le maintien de la propreté est l'affaire de chacun mais il ne peut être efficace sans la contribution de tous.

Les filtres présents dans les mégots contiennent des substances nocives qui se libèrent dans les réseaux d'eaux pluviales, non équipés pour les traiter

Jeter un mégot est sanctionnable d'une amende de 135 euros. 5 minutes pour fumer une cigarette et 12 ans pour que le mégot se décompose !

Animation "Manger Bio"

Les enfants, l'animateur et le personnels de la cantine avons passé un très bon moment à cette animation. L'animateur a pris deux groupes, les premiers les primaires, leur a posé des questions : D'où vient le lait ? Comment fait-on le fromage ? Les enfants ont répondu avec leurs naïvetés. Il a expliqué toute la procédure. Il explique tout en posant des questions aux enfants. Ils étaient tous très intéressés et attentifs.

Les petits de l'école maternelle, on essayé de répondre, ce qu'ils s'avait avec des réponses qui nous ont bien fait rire, une petite disait : "on fait du fromage avec du caramel."

Nous remercions l'animateur de Vercors Restauration



Activités NAP

Voici quelques créations que les enfants ont fait au premier trimestre 2022. Ils sont repartis chaque fois heureux de leur création. Nous remercions toutes les animatrices du NAP qui prennent de leurs temps à réfléchir aux nouvelles créations.



INFORMATIONS NAP

Monsieur le Maire, Gilbert DUPONT informe que :

- Les enfants malades ne sont pas acceptés au NAP, les parents doivent faire le nécessaire afin de le(s) faire garder. Le NAP n'est pas une garderie, c'est un moment pour créer des activités manuelles.
- Il faudrait rappeler à vos enfants qu'il faut respecter les agents communaux qui les encadrent lors de ces activités.
- Nous aimerions que vos enfants aient un goûter (après-midi longues).

Dylan, un talent insolite porteur de message

Passion pour l'uniforme, Dylan l'a depuis son plus jeune âge.

Petit, à cheval sur son vélo à roulettes armé de son klaxon et de son sifflet, il s'amusait déjà à parcourir les rues de Livet pour réprimander les vilains automobilistes garés sur les trottoirs en leur déposant des petits bouts de papier sur le pare-brise en guise de PV.

En grandissant, c'est sa passion pour notre belle église qui a pris le dessus. Les heures passées dans ce grand édifice, Dylan ne les comptait pas. Tout en prenant soin des lieux, il se laissait parfois porter et profitait de sa belle acoustique pour interpréter des chants accompagnés d'une belle mélodie qu'il jouait au piano.

Toujours bienveillant, le sourire au visage et malgré son handicap visuel, il n'hésitait pas à s'équiper de son balai pour chasser les feuilles mortes dans le village ou bien de sa pelle pour déneiger les entrées des habitants lors des fortes chutes de neige.

Sa détermination et sa motivation sans faille lui ont permis d'obtenir son bac pro, de s'engager dans une mission de service civique et même d'avoir l'honneur de devenir porte drapeau lors de nombreuses cérémonies officielles.

Puis, en juillet 2022, une étape du tour de France (Bourg d'Oisans - Saint Etienne), une interprétation sans égal du sifflet du TGV devant des millions de

télespectateurs et Dylan devient la mascotte de toute une nation.

Les invitations s'enchaînent : Touche pas mon poste, Les 12 coups de midi, TéléGrenoble, Virgin radio, RTL... on ne les compte plus.



Une belle revanche pour ce jeune homme déficient visuel et atteint d'un second handicap que l'on appelle l'autisme d'Asperger, qui lutte depuis des années pour trouver un emploi dans son domaine de prédilection : les transports en commun. Une lutte qu'il mène pour lui, mais aussi pour toutes les autres personnes porteuses d'un handicap pour qui l'accès à l'emploi reste un combat de tous les jours.

Nous souhaitons que ces appels soient entendus et que sa patience, sa détermination et son courage lui permettent enfin de réaliser ces projets.

Inscription à l'école maternelle petite section

La scolarisation est obligatoire dans l'année des 3 ans de l'enfant, c'est-à-dire dès la maternelle.

Si votre enfant est né en 2020 et qu'il fera sa première rentrée en septembre 2023, il faudra penser à venir chercher **un dossier d'inscription auprès de la Mairie de LIVET et GAVET** à Rioupéroux début fin février début mars 2023.

Nous vous rappelons **qu'il faut, aussi, remplir un dossier d'inscription auprès des services de la maire** pour tous les enfants entrant au CP en 2023. Les dossiers seront à retirer à la même période.



Services Techniques

Monsieur Fouque Francois actuellement en congés, prendra sa retraite de responsable service technique le 31 mars 2023 .

La commune a procédé au recrutement de monsieur Pavie Sebastian âgé de 49 ans qui depuis le 1^{er} novembre 2022 remplace officiellement monsieur Fouque .

Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous et la réussite pour ses nouvelles fonctions.

L'amicale des Employés Communaux

Le Samedi 03 septembre 2022, par un beau temps, les employés communaux se sont retrouvés, pour un voyage de quarante-cinq minutes au départ de La Mure sur les traces des mineurs qui exploitaient le charbon de cet ancien plateau minier à bord du petit train.

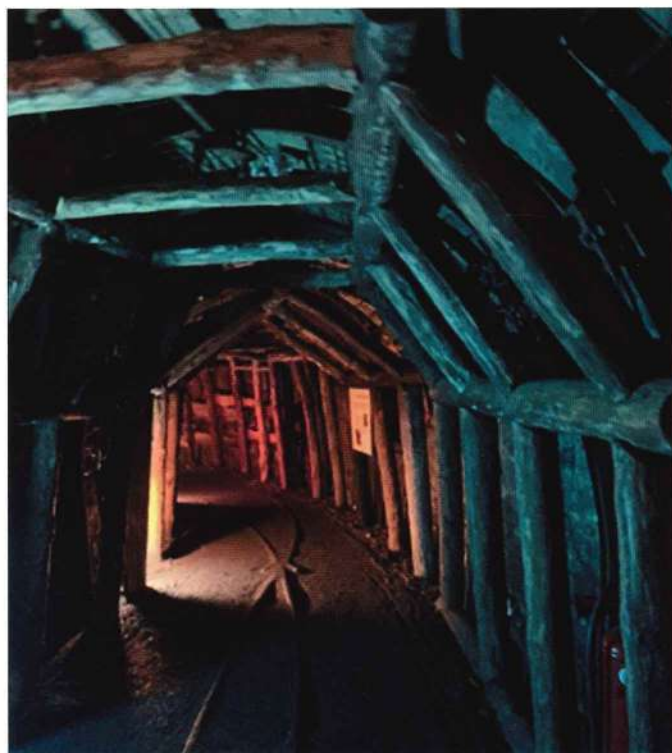


Au terminus, on plonge les yeux dans les eaux turquoise du lac de Monteynard depuis le belvédère du Grand-Balcon.



A midi pause au restaurant panoramique.

L'après-midi nous avons fait une halte au musée de la Mine Image, à La Motte-d'Aveillans.



Un guide nous a emmener tout au long des galeries authentiques aménagées.

Nous avons découvert l'histoire de deux siècles d'exploitation minières, ses techniques, ses matériels des différentes époques et les conditions de travail des « gueules noires » sur le plateau matheysin où l'exploitation s'est définitivement terminée en 1997.

Les salles d'exposition du Musée nous ont permis de découvrir la lampisterie, la salle des pendus, appelées douches en Matheysine, ces ingénieux vestiaires procurent un gain de place, facilitent le nettoyage à grande eau de la salle et permettent aux vêtements de sécher plus facilement.



L'univers social de la mine, et le quotidien du mineur, ainsi que dans la salle aux « trésors », de magnifiques minéraux.

Après cette agréable journée, nous sommes rentrés chez nous. Vivement l'année prochaine pour un autre voyage.

Le président : JACQUET Daniel

Sou des Écoles



Le Sou des écoles remercie les parents et les habitants de la commune pour leurs participations à notre soirée couscous qui a été un vrai succès avec plus de 140 parts vendus

La présidente remercie également son bureau ainsi que les mamans et grand- mère pour leurs aides.

Moto Club Route 91

Nous avons l'honneur de vous faire connaître, conformément aux dispositions de l'article de la loi du 1er Juillet 1901 et l'article 3 de son décret d'application du 16 Aout 1901, que lors d'une séance de son assemblée générale en date du 25 Novembre 2022, l'association dite Moto Club Route 91 dont le siège est au 4 rue de l'église 38220 LIVET ET GAVET à procédé au renouvellement de son bureau composé comme suit :

PRESIDENT : Mr LE MAREC ALAIN
TRESORIER : Mr COSENTINO IGNAZIO
SECRETAIRE : Mme LEDUC FRANCOISE

VICE-PRESIDENT : Mr FRINGUELLO DENIS
VICE-TRESORIER : Mme DECORME ELISABETH



Club Rencontre

Après les vacances estivales, le club Rencontre a repris ses activités tous les mardis et jeudis de 13 h 30 à 17 h 30. Vous pouvez venir jouer aux cartes, faire des activités manuelles pour créer des objets vendus au marché de Noël ou même simplement papoter autour d'un café ou d'un thé. Un goûter est servi pour la modique somme de 50 centimes d'euros.

A partir de 50 ans vous pouvez adhérer au club. Les cartes d'adhérents 2023 sont en vente au club au prix de 20 €.

Plusieurs manifestations ont été organisées :

- **Dimanche 11 septembre** : le thé dansant a accueilli une soixantaine de danseurs. L'orchestre mélodia a ravi les participants qui ont occupé la piste de danse tout l'après-midi. Le saxophoniste a été très apprécié.

- **Vendredi 28 octobre** : 56 adhérents du club avaient répondu présents pour un repas cuisses de grenouilles au restaurant "le coin tranquille" aux Abrets. Après un excellent repas, comme d'habitude les danseurs ont envahi la piste de danse avec grand plaisir. Tous les participants étaient ravis de leur journée et ont remercié les membres du bureau.

- **le 3 décembre** s'est tenu le marché de Noël dans les locaux du club à RIOUPEROUX. Beaucoup d'objets avaient été fabriqués depuis 2 ans et pendant le confinement par les adhérents à leur domicile. Il est resté des objets qui seront exposés et mis en vente lors de l'assemblée générale qui aura lieu le 21 janvier 2023. Une tombola a été organisée, il reste encore quelques cases. Le tirage des lots sera fait lors de l'assemblée générale. Tous les lots ont été offerts (trottinette électrique, panier garni, appareil de mise sous vide, vélo enfant (3 – 5 ans), soins des ongles, 2 repas au restaurant le liberta à Riouperoux....)

- **mardi 20 décembre** a eu lieu au club, le goûter de Noël avec dégustation de buchettes (préparées par



Christine GENDUSO), clémentines et cidre. Chacun est reparti avec une boîte de chocolat.

- **Chaque trimestre** nous fêtons les anniversaires des fidèles du club. Un foulard a été offert aux dames et un flacon d'après rasage aux messieurs.

Cette année encore, le club est resté ouvert pendant les vacances de Noël.

Lors de l'assemblée générale le programme de l'année 2023 vous sera présenté. Il est notamment prévu un voyage en Sardaigne du 7 au 12 mai 2023. 25 adhérents ont envie d'aller découvrir ce pays.

Nous pensons souvent à notre ami Juju qui nous a quittés au début du mois d'octobre.

Sa gentillesse et son humour nous manquent et les fidèles des mardis et jeudis ressentent son absence.

Le bureau vous donne rendez-vous le samedi 21 janvier 2023 à la salle des fêtes de RIOUPEROUX pour l'assemblée générale.

Nous vous souhaitons de passer d'agréables fêtes de fin d'année, une belle et heureuse année 2023 et surtout une bonne santé.



Romanche Musculation

Comme chaque année, Romanche musculation a fait son voyage au marché de TURIN.

Sous un beau soleil, nous avons fait nos achats dans le marché, d'autres ont visité la ville, bien mangé, ou pris une boisson au café.

Nous sommes tous repartis chargés comme des mules. Nous étions 55 personnes ravies de cette journée.

Livet et Gavet : les sapeurs-pompiers ont célébré la Sainte Barbe !

Les sapeurs-pompiers du centre d'incendie et de secours de Livet et Gavet se sont réunis, samedi 10 décembre 2022, pour fêter leur patronne Sainte-Barbe. Hommages, recueils et décorations ont accompagné cette cérémonie.

Les sapeurs-pompiers ont pris plaisir à se retrouver et à renouer avec la tradition, après deux ans d'interruption en raison de la crise sanitaire. Le chef de caserne Le Lieutenant Maurice Mansouri a rendu un hommage aux 9 sapeurs-pompiers morts en 2022 en services commandés puis à dresser le bilan de l'année écoulée.

La caserne de Livet et Gavet fait partie du centre Oisans, elle est composée de 23 sapeurs-pompiers volontaires dont 6 femmes. Elle a réalisé 157 interventions dont 95 pour secours à personnes, 26 pour départ d'incendies, 29 pour des accidents à la circulation et 7 pour opérations diverses. Elle intervient sur le secteur de l'Oisans en prêtant main forte aux centres voisins (Bourg d'Oisans,

L'alpe d'Huez, les 2 Alpes) mais aussi sur le secteur Matheysin et Romanche du fait de la très bonne disponibilité des sapeurs-pompiers de Livet et Gavet. Plus de 47 934 heures de disponibilités décomptées sur l'année 2022, ce qui est conséquent pour ce centre composé que de sapeurs-pompiers volontaires.

En dehors de ces interventions, la caserne de Livet et Gavet est sollicitée pour assurer la sécurité des concitoyens lors des manifestations tels que l'étape du Tour de France à l'Alpe d'Huez, le critérium du Dauphiné ou le Tomorrowland.

Le chef de caserne a valorisé les formations réalisées pendant l'année : 34 stages départementaux effectués pour les formations initiales et 1 633 heures de formation permettant aux 15 sapeurs-pompiers de se voir remettre leurs diplômes et leurs nouveaux grades.

Un fort investissement réalisé par ces soldats du feu

Plusieurs pompiers distingués, médaillés et promus

L'infirmière cheffe Annie Di Ruscio a été récompensée pour service exceptionnel du fait de sa participation active pour la vaccination pendant la pandémie.

Plusieurs médailles ont aussi été décernées, qui récompensent « un engagement sans faille au sein des sapeurs-pompiers » durant des périodes de 10 ans pour l'adjudant Yoann Guglielmi, l'infirmière principale Audrey Masson et le sapeur 1^{ère} classe Georges Rito, de 20 ans pour le sergent-chef Cédric Gallego et encore 30 années de services pour l'adjudant-chef Thierry Prat et le Lieutenant Maurice Mansouri.

12 sapeurs-pompiers ont aussi vu leur grade promu dont 2 grades d'adjudant et 1 grade d'officier.



Une nouvelle caserne prochainement !

La cérémonie fut aussi l'occasion au chef de caserne de remercier Mr Gilbert Dupont Maire de Livet et Gavet et son conseil Municipal pour leur soutien et leur détermination à mener à bien le projet d'implantation d'une nouvelle caserne de pompier sur l'ancienne gendarmerie des Roberts.

Mr Gilles Strappazzon, conseiller départemental Oisans Romanche et membre du CA du SDIS 38 a confirmé sa réalisation.

Loto des Pompiers

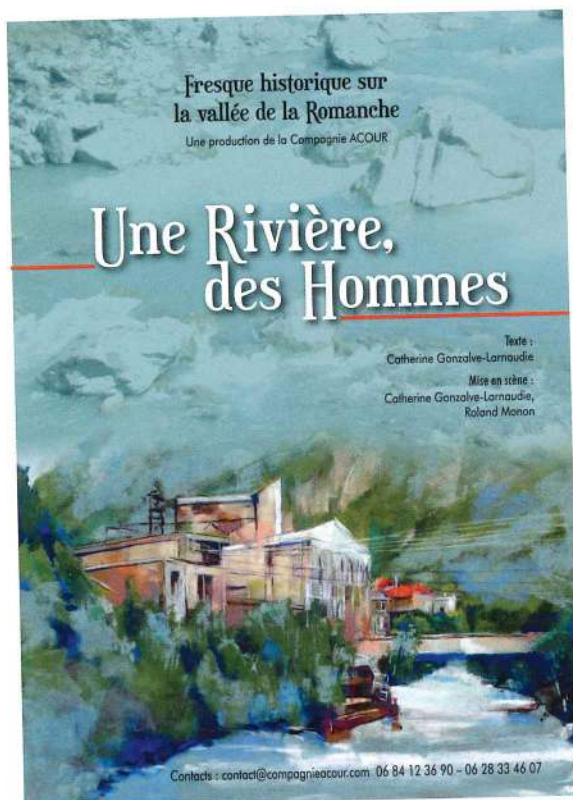
Carton plein à la salle des fêtes de Rioupéroux le dimanche 27 Novembre à l'occasion du loto des pompiers de Livet et Gavet !

Vous étiez nombreux à tenter votre chance pour gagner les nombreux et beaux lots proposés : bon d'achat de 300 euros, enceinte télévision, repas dans divers restaurants... sans oublier les tous petits avec une partie spécialement conçue pour eux !

L'amicale des sapeurs-pompiers de Livet et Gavet tenait à remercier les commerçants pour les divers lots qui leur ont été offerts notamment le Casino de Bourg d'Oisans, Allo Antenne, Le Restaurant Des Deux Continents, Le Restaurant Les Négociants, Carrefour Market à Vizille ainsi que le Tabac Presse la Fonderie à Allemont.

Un grand merci à toutes les personnes venues au loto ainsi qu'à l'ensemble du personnel des sapeurs-pompiers, grâce à vous, cette manifestation était sous l'effigie de la Convivialité, de la bonne humeur, avec des heureux gagnants !





Fresque Historique sur la vallée de La Romanche

Dates des représentations 2023

BOURG D'OISANS – Foyer municipal
Contact : animation@mairie-bourgeoisans.fr
▶ Dimanche 29 janvier – 18h

CHAMP-SUR-DRAC - Espace culturel Navarre
Contact : 06 84 12 36 90 / 06 28 33 46 07
contact@compagnieacour.com
▶ Dimanche 5 février – 17h

OZ EN OISANS - Salle polyvalente OZ 3300
Contact : Office de Tourisme 04 76 80 78 01
info@oz-en-oisans.com
▶ Mardi 7 février – 20h



VAUJANY - Salle des fêtes
Contact : Espace musée Vaujany 04 76 11 11 91
emv@mairie-de-vaujany.fr
▶ Jeudi 9 février – 18h

ALLEMOND - Salle polyvalente
Contact : Mairie 04 76 80 70 30
mairie@allemond.fr
▶ Vendredi 10 février – 20 h 30

LES 2 ALPES - Amphibia
Contact : Mairie 04 76 80 06 75
▶ Lundi 13 février – 20 h 30

ALPE d'HUEZ - Espace Congrès des Grandes Rousses, Palais des Sports et des Congrès
Contact : Office de Tourisme 04 76 11 44 44
info@alpedhuez.com
▶ Jeudi 16 février – 20 h 30

Secours populaire

Le comité de Vizille ouvre à tous son vestiaire solidaire le jeudi et vendredi de 14 à 16 heures et le samedi de 9 à 12 heures.
Vous trouverez des vêtements, des chaussures, des livres ou encore de la vaisselle à petit prix.

Secours Populaire de Vizille

33 rue Argoud (à proximité du parking République)
04 76 78 91 38 / vizille@spf38.org

Dépôts sauvages

Régulièrement des dépôts de toutes natures dans le domaine public ainsi que dans des propriétés privées sont signalés en mairie : déchets du bâtiment ; matières plastiques ; ferraille ; déchets verts, canettes.

Nous constatons une forte augmentation des dépôts sauvages sur l'ensemble de la commune, notamment du matériel électroménager (Frigo, Micro-onde...).

Nous vous remercions d'éviter ce genre de dépôt pour ne pas provoquer la prolifération de nuisibles (Rats, Souris...).

Pour rappel aux indécents qui s'exposent à de lourdes amendes (Article R635-8 du Code Pénal soit 68 € d'amende), la déchèterie intercommunale de Livet est ouverte les mercredis et samedis de 8h15 – 12h00 et de 13h45 – 17h00.

Merci de votre prise de conscience pour l'environnement

Info Déchèterie



Nous vous rappelons les horaires de la déchèterie pour la saison hivernale.

Le mercredi et samedi de 9h30 à 12h00 et de 13h45 à 17h00.

Horaires de l'agence postale

	Matin	Après-midi
Lundi	8h30 - 12h30	
Mardi	8h30 - 12h30	
Mercredi	8h30 - 12h30	
Jeudi		
Vendredi	8h30 - 12h30	15h - 18h (ouvert les 1 ^{ers} et 3 ^{èmes} vendredis du mois)
Samedi	9h - 12h (fermé les 1 ^{ers} et 3 ^{èmes} samedis du mois)	



Lutte contre les rodéos urbains

Rappel des sanctions

Pour rappel, la loi du 3 août 2018 "renforçant la lutte contre les rodéos motorisés" expose les contrevenants à **une peine d'emprisonnement d'un an, couplée à une amende de 15 000 euros.**

La sanction peut s'alourdir en cas de circonstances aggravantes.

- En cas d'infraction commise en groupe, les auteurs risquent deux ans de prison et une amende de 30 000 euros.

- En cas de consommation d'alcool ou de stupéfiants, la peine d'emprisonnement est de 3 ans et l'amende de 45 000 euros.

#ContreLesRodéos



 **1 an** d'emprisonnement

 **15 000 €** d'amende

Loi du 3 août 2018
et Articles L236-1, L236-2, L236-3
du Code de la route



Coupures d'électricité

Retrouvez toutes les informations sur notre site internet : www.mairie-livetgavet.fr
ou sur les panneaux d'affichages de la commune

NAVETTE OISANS

OISANS SHUTTLE

navette gratuite
free shuttle

47 sièges - armoire à ski - chaussures de ski interdites à bord
47 seats - ski locker - ski boots forbidden in the shuttle

Du **16 décembre**
from 16th december
au **30 avril**
to 30th april
2023

Téléchargez Pysae et suivez la navette
Download Pysae and follow the shuttle



Vaujany - Musée Hydrélec → Venosc - Parking télécabine

→

Musée Hydrélec / Vaujany	08:30	10:30	13:30	15:30	17:30	
Parking Bus Eau d'Olle Express / Allemond	08:35	10:35	13:35	15:35	17:35	
Rochetaillée / Le Bourg-d'Oisans	08:42	10:42	13:42	15:42	17:42	
Église des Sables / Le Bourg-d'Oisans	08:47	10:47	13:47	15:47	17:47	
La Paute / Le Bourg-d'Oisans	08:51	10:51	13:51	15:51	17:51	
Agence Cars Région VFD / Le Bourg-d'Oisans	07:05	08:55	10:55	13:55	15:55	17:55
Rond-point de Sarenne / Le Bourg-d'Oisans	07:09	08:59	10:59	13:59	15:59	17:59
Le Clapier d'Auris	07:15	09:05	11:05	14:05	16:05	18:05
Les Ougiers / Venosc	07:21	09:11	11:11	14:11	16:11	18:11
Parking télécabine de Venosc	07:30	09:20	11:20	14:20	16:20	18:20

Venosc - Parking télécabine → Vaujany - Musée Hydrélec

→

Parking télécabine de Venosc	07:30	09:30	11:30	14:30	16:30	18:30
Les Ougiers / Venosc	07:39	09:39	11:39	14:39	16:39	18:39
Le Clapier d'Auris	07:45	09:45	11:45	14:45	16:45	18:45
Rond-point de Sarenne / Le Bourg-d'Oisans	07:51	09:51	11:51	14:51	16:51	18:51
Agence Cars Région VFD / Le Bourg-d'Oisans	07:55	09:55	11:55	14:55	16:55	18:55
La Paute / Le Bourg-d'Oisans	07:59	09:59	11:59	14:59	16:59	
Église des Sables / Le Bourg-d'Oisans	08:03	10:03	12:03	15:03	17:03	
Rochetaillée / Le Bourg-d'Oisans	08:08	10:08	12:08	15:08	17:08	
Parking Bus Eau d'Olle Express / Allemond	08:15	10:15	12:15	15:15	17:15	
Musée Hydrélec / Vaujany	08:20	10:20	12:20	15:20	17:20	

Laissez-vous transporter !



PLAN DES ARRÊTS

BUS STOP MAP








seven days a week - 7j/7

Cartographie réalisée - service communication Communauté de communes de l'Oisans - design - Estienne Bafre - Décembre 2022

Animation Petite Enfance du 8 octobre à Bourg d'Oisans

La CCO et toutes les structures de la petite enfance, se sont réunies au foyer municipal du Bourg d'Oisans, ouvert à tous, avec de nombreux ateliers : livre, jeu éveil musical, prévention des risques domestiques etc....

Une très bonne fréquentation ce jour-là. De nombreux parents avec leurs petits bambins, ont découvert toutes ces animations et stands, ils ont fait des activités avec leurs enfants.



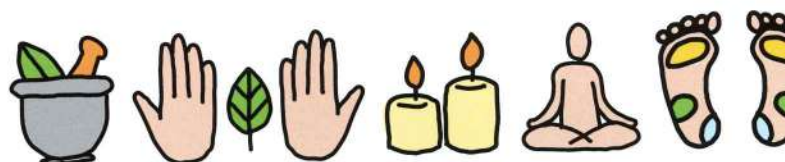
Salon du Bien Être à Bourg d'Oisans



Le samedi 19 et dimanche 20 novembre s'est déroulé le salon du bien-être après deux ans absences.

De nombreux exposants comme : praticiens, massothérapeute, ostéopathe, yoga, produit bio...

Ainsi que des conférences, des ateliers yoga, etc.



Panneaux Photovoltaïques

Des aides existent pour l'installation de panneaux photovoltaïques :

Prime à l'autoconsommation : si vous consommez tout ou une partie de l'énergie produite, vous êtes éligible. Son montant peut atteindre jusqu'à 430 €/kWc installé.

Aides locales : les aides locales et nationales ne sont plus cumulables depuis l'arrêté du 6 octobre 2021.

TVA à taux réduit : les installations d'une puissance inférieure ou égale à 3 kWc bénéficient d'une TVA à 10%.

Obligation d'achat : vous souhaitez vendre une partie ou l'intégralité de l'énergie produite ? Les tarifs sont fixés chaque trimestre et grâce à ce système, l'électricité est injectée sur le réseau. Depuis le 1er mai 2022, pour une installation photovoltaïque de 3 kWc, le producteur perçoit 20,22 c€/kWh s'il vend la totalité de sa production ou 10 c€/kWh s'il vend uniquement le surplus.

Pour bénéficier des aides, il est nécessaire de faire réaliser les travaux par un artisan RGE.

Les démarches pour installer des panneaux solaires en Isère :

Faire une déclaration préalable aux travaux mairie pour obtenir une autorisation d'urbanisme

Pour la vente d'électricité, établir un contrat de vente avec EDF Obligation d'Achat

Faire une demande de raccordement au réseau Enedis

Dans l'Isère, le niveau d'ensoleillement moyen est de 163 jours/an.

Pour une installation de 3 kWc, orientée vers le sud et en fonction du rendement, le retour sur investissement s'opère au bout de 12 ans en moyenne pour un projet en autoconsommation (source : Hello Watt).

Si vous souhaitez des explications supplémentaires n'hésitez pas à me contacter par mail ou téléphone.

Ha Xuan NGUYEN | hellowatt.fr | 48 rue René
Paris 75018 | +33 (0)6 73 06 38 72

ÉNERGIE : Aides financières

Le budget de l'État et les aides concernant les rénovations énergétiques ont été repensés en 2022. Les propriétaires, co-propriétaires et collectivités peuvent désormais bénéficier d'aides pour améliorer la rénovation énergétique de leur logement. Cette liste d'aides financières comprend notamment des subventions, des chèques énergie, des réductions d'impôts et déduction fiscale, et bien d'autres. Il faut savoir qu'un logement qui respecte les normes de rénovation énergétique consomme moins d'énergie et permet ainsi de réduire le montant des factures.

Voici la liste des aides financières auxquelles les Français peuvent bénéficier en 2022 pour la rénovation énergétique de leur logement (liste mise à jour en octobre 2022)

MaPrimeRénov' : elle remplace le crédit d'impôt transition énergétique et les aides de l'Anah "Habiter mieux agilité". Cette aide est ouverte à l'ensemble des propriétaires, quels que soient leurs revenus. Le logement doit être construit depuis au moins 15 ans ou depuis au moins deux ans lors du remplacement d'une chaudière au fioul. Le montant de la prime est calculé en fonction des revenus et du gain écologique des travaux. Vous pouvez déposer votre demande directement sur le site : <https://www.maprimerenov.gouv.fr/>

MaPrimeRénov' Sérénité : cette aide financière et de conseil permet aux ménages ayant de faibles revenus d'être assistés dans leur projet de rénovation énergétique. Pour faire une demande d'aide, vous devez le faire en ligne. Pour cela, vous devez d'abord vous créer un compte personnel sur le site dédié aux aides de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) : https://monprojet.anah.gouv.fr/po/demarche/infos_po

L'Éco prêt à taux zéro : cette aide permet de financer la rénovation énergétique des logements sans avoir à faire d'avance de trésorerie. De plus, le taux d'intérêt du crédit est nul et le montant de celui-ci peut aller jusqu'à 50 000 euros. Pour consulter les conditions d'éligibilité à l'éco prêt à taux zéro, rendez-vous sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F19905>

Le Coup de pouce économies d'énergies : il permet à tous les ménages de bénéficier de primes pour financer certains travaux de rénovation énergétique (chauffage, isolation, rénovation gable, etc). Les démarches pour obtenir cette aide sont à réaliser sur le site spécialisé : <https://www.coupedepouceeconomiedenergie.fr/>

Le chèque énergie : c'est une aide nominative qui permet d'aider au paiement des factures d'énergie du logement et de faire face à la montée exceptionnelle des prix de l'énergie, notamment l'électricité et le gaz. Son montant est de 100 €.

L'aide des entreprises de fourniture d'énergie : les entreprises de fourniture d'énergie (EDF, Total, etc) proposent des aides pour la réalisation de travaux d'économies d'énergies (diagnostics, conseils, prime, prêt à taux bas, etc).

La TVA à 5,5% : pour des travaux de rénovation énergétique, certains peuvent bénéficier d'une TVA à taux réduit de 5,5%. Retrouvez le formulaire d'attestation sur le site du service public.

La réduction d'impôt "Denormandie" : elle permet aux particuliers qui achètent un logement à rénover d'avoir une réduction d'impôt sur le revenu. Vous pouvez en savoir plus sur le site du service public.

L'exonération de taxe foncière : ici, ce sont les communes ou départements qui peuvent exonérer temporairement certains ménages de payer la taxe foncière.

Le micro crédit ou le crédit à la consommation : pour rénover son logement, il est aussi possible de souscrire un prêt instantané en ligne (par exemple sur la plateforme : <https://finfrog.fr/credit-rapide/instantane>) ou à un crédit à la consommation auprès d'organismes financiers.

Pour en savoir plus sur les aides de rénovation énergétique et pour vous accompagner dans ce projet, un site internet a été lancé : france-renov.gouv.fr

Les permanences du service social reprennent à Rioupéroux, à compter du mardi 10 janvier 2023

Vous pourrez être accueillis ensuite, tous les mardis matins de 9h à 12h, sur rendez-vous préalable auprès du secrétariat : **04.76.80.03.48**

Un temps convivial sera également proposé de 9h à 10h30, une fois par mois.

Le premier est fixé au mardi 21 février 2023

Angélique SPATARO - Chef de service solidarité et éducation
Maison du département 200 Avenue de la Gare 38520 - Le Bourg d'Oisans
Tél : 04 76 80 07 50 angelique.spataro@isere.fr

Livet - Gavet



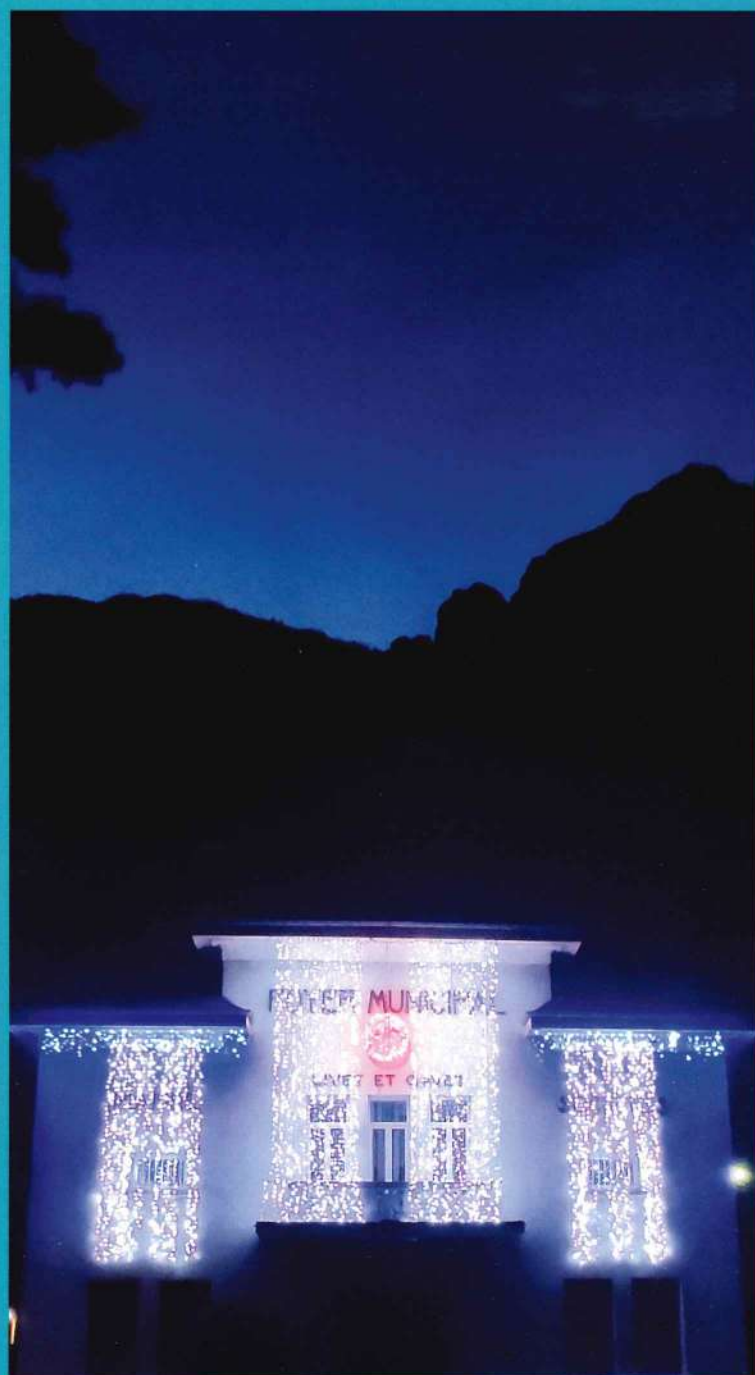
Lever le pied dans nos hameaux !

Face à de nombreux constats d'excès de vitesse dans nos hameaux notamment à la Salinière, il est une nouvelle fois fait appel à la bonne conduite de chacun.

Un accident peut si vite arriver, n'attendons pas le drame pour prendre conscience du danger, il s'agit de nos enfants, soyons prudents, soyons responsables !

Merci à tous !

Jours, horaires d'ouverture et coordonnées des divers services :



Mairie

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h

Téléphone : 04.76.68.40.46

N° astreinte de M. le Maire : 06.87.60.25.29

Dispensaire

Téléphone : 09 75 47 29 25

Musée

Téléphone : 04.76.68.42.00

Les mardis, mercredis et vendredis de 15 à 18 h.

Bibliothèque

Les mardis et mercredis de 15 à 18 h

Les vendredis de 17 h 30 à 18 h 30.

Pharmacie

Téléphone : 04.76.68.40.25

Piscine

Téléphone : 04.76.92.27.38

La poste

Téléphone : 04.76.78.62.79

Ouverture :

Les lundis, mardis, et mercredis : 8h30 à 12h30

Les premiers et troisièmes vendredis du mois :

8h30 à 12h30 et 15h00 à 18h00

Les samedis : 9h00 à 12 h00 (**fermé les premiers et troisième samedis du mois**)

Collecte des ordures ménagères

Les lundis et jeudis sur toute la commune

Compétence de la Communauté de Communes de l'Oisans

Téléphone : 04.76.11.01.09

Déchetterie

Horaires de la déchetterie pour la saison hivernale.

Le mercredi et samedi de 9h30 à 12h00 et de 13h45 à 17h00.